

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ANPE et Disneyland Resort Paris signent une convention de recrutement

6000 prévisions de recrutement pour 2007

Madame Wendy Crudele, Vice Président Ressources Humaines de Disneyland Resort Paris, Monsieur Etienne Mercier, Directeur Emploi Formation, Monsieur Christian CHARPY, Directeur Général de l'ANPE et Monsieur Jean-Paul Montois, Directeur Régional de l'ANPE Ile-de-France, ont signé le 21 novembre 2006 une convention cadre nationale.

Cette convention vise à faciliter les recrutements de Disneyland Resort Paris en Ile de France et en régions, à offrir davantage de solutions d'insertion aux demandeurs d'emploi et à lutter contre les difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs. La collaboration concerne l'ensemble des métiers opérationnels, administratifs et du spectacle de l'entreprise.

Optimiser les recrutements

Par cette convention, l'ANPE mettra en œuvre des actions de recrutement basées sur l'analyse des besoins de l'entreprise. Cette coopération prévoit également de :

- Lutter contre les difficultés de recrutement dans les domaines de l'hôtellerie restauration
- Utiliser les prestations d'évaluation de l'ANPE pour présenter des candidats adaptés aux profils recherchés
- Susciter la candidature de travailleurs handicapés
- Favoriser le recours aux contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage
- Promouvoir les opérations de recrutements auprès d'un large public par des actions de communication.

Favoriser la diversité des recrutements

La convention intègre la lutte contre les discriminations et marque la volonté de Disneyland Resort Paris de contribuer à l'insertion des publics menacés d'exclusion : jeunes diplômés ou non, personnes appartenant à une minorité visible, travailleurs handicapés.

Cette convention de recrutement est conclue pour une durée de 3 ans.

